

C'est à l'issue d'un control anti-plagiat diligenté par Claude Bekolo, doyen de la faculté des sciences politiques et de gestion de l'Université de Yaoundé II Soa, que l'information a été rendue public. 17 thèses de doctorat vont être rejetées pour plagiat.

L'on apprend que ces thèses rejetées ont un taux de plagiat supérieurs à 11%. Certaines sources rapportent que le recteur de cette institution universitaire a mis en place un logiciel de détecteur de plagiat. Un système qui effectue une recherche de similitude entre un document soumis à l'analyse avec les documents accessibles sur internet et ceux présents sur la base de référence propre à l'Université.

Cette innovation était déjà utilisée depuis quelques temps par certaines institutions universitaires du Cameroun, notamment l'Université catholique d'Afrique centrale.
